

Candidats aux postes d'administrateurs en 2017

Huit postes sont à pourvoir

Joël ABRAHAM (P97)



Adhérent n° 00/25459R

- Président de la région Sud-Ouest depuis 2014
- Membre de la commission Finances depuis 2014

• Trésorier de Villacoublay de 2001 à 2006

• Trésorier de Bordeaux de 2006 à 2009 et depuis 2012

Un premier mandat m'a permis de mieux connaître les rouages de l'AETA, je vous sou mets donc ma candidature à la commission Finances pour assurer la suite de Bruno ROUSSERIE au poste de trésorier général.

François BODIN (P51)



Adhérent n° 71/24501

- Président d'honneur de la section Île-de-France
- Membre du CA depuis 2014

• Président de la région Nord-Est depuis 2016

Ma motivation essentielle est le rayonnement de notre association. C'est donc mon savoir-faire et mon faire savoir que je mets à disposition de l'AETA. Notre force, c'est d'être arpète.

J-C COCHEY-CAHUZAC (P29)



Adhérent n° 99/23478R

- Administrateur sortant (commission Finances)
- Président de la section Languedoc-Roussillon.

Je sollicite auprès de vous un nouveau mandat afin de poursuivre mon action au sein du conseil d'administration et consolider les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité qui nous unissent tous.

Bernard DUVIGNEAU (P46)



Adhérent n° 99/A22402R

- Vice-président

Après six ans de vice-présidence de l'AETA, je sollicite un nouveau mandat permettant le "tuilage" entre le président descendant et le nouveau.

Je souhaite aussi continuer la mission d'aide à la reconversion de nos adhérents en recherche d'emploi que j'assume depuis 12 ans.

Moïse FERANDON (P81)



Adhérent n° 14/20871

Je suis ce que l'on nomme " un arpète isolé ".

Conscient de l'importance de notre belle association, ayant aujourd'hui du temps et la volonté d'œuvrer au service de chacun d'entre nous, je présente ma candidature au conseil d'administration.

Dominik HERMOUET (P53)



Adhérent n° 11/18646

- Président de la section Bretagne

Continuer le travail au sein de la commission Solidarité. Après une année au sein de cette commission j'éprouve un certain enthousiasme à continuer dans cette voie.

Claude LE DUC (P120)



Adhérent n° 94/B14035

- Secrétaire, vice-président et président de section

Occupant depuis plus de 15 ans différents postes dans les différentes sections où j'ai été affecté, je souhaite maintenant m'investir au sein de notre association sur le plan national.

Je compte mettre toute mon expérience acquise au fil des années au profit du conseil d'administration de notre belle association.

Damien MARIN (P131)



Adhérent n° 01/B13018

- Membre commission Finances

En fonction au sein du CA depuis plus de 10 ans, je souhaite continuer à m'investir dans notre association.

Grégory PÉROTIN (P130)



Adhérent n° 01/A1060

- Membre de la commission Événementiel
- Vice-président de la section de Rochefort

Après ce premier mandat, à préparer activement le 50ème, je souhaite poursuivre mon action dans l'événementiel et notamment créer et maintenir un lien intergénérationnel entre les promos actuellement à Saintes et celles entrées 15 et 30 ans après. Ce lien est, entre autres, une des valeurs fondamentales et force principale de l'AETA.

Didier SANTIDRIAN (P45)



Adhérent n° 13/A07107

Après un parcours d'électrotechnicien dans de grandes sociétés me voici dégagé définitivement d'obligations professionnelles et extra-professionnelles. Impliqué dans la section d'Évreux depuis la Manche, je souhaite maintenant m'investir dans notre association pour aider et soutenir ceux qui peuvent en avoir besoin et me mettre au service de la communauté arpète mon expérience professionnelle comme associative.

Vote par correspondance

Pour permettre à tous les adhérents de s'exprimer en élisant les membres du conseil d'administration, et notamment pour ceux qu'il est convenu d'appeler " isolés ", une enveloppe, pré-imprimée à l'adresse de l'AETA, se trouvera dans votre revue.

L'adhérent placera son bulletin de vote, ou son pouvoir dans une enveloppe sans signe distinctif apparent et la glissera dans l'enveloppe pré-imprimée après l'avoir complétée au verso et dûment affranchie avant le retour.